



**DELIBERATION N° 24/162 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
PRENANT ACTE DU RAPPORT D'INFORMATION - MODERNISATION DU LYCÉE
PROFESSIONNEL MARITIME ET AQUACOLE DE BASTIA - DÉVELOPPEMENT
D'UNE FILIÈRE D'EXCELLENCE DES MÉTIERS DE LA MER**

**CHÌ PIGLIA ATTA DI U RAPORTU D'INFURMAZIONE - MUDERNIZAZIONE DI U
LICEU PROFESSIONALE MARITTIMU È ACQUACOLU DI BASTIA - SVILUPPU DI
UNA FILIERA D'ECCELLENZA DI I MISTIERI DI U MARE**

SEANCE DU 19 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mille vingt quatre, le dix neuf décembre, l'Assemblée de Corse, convoquée le 6 décembre 2024, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Vannina CHIARELLI-LUZI, Anna Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Xavier LACOMBE, Jean-Jacques LUCCHINI, Saveriu LUCIANI, Sandra MARCHETTI, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGIO, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, François SORBA, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Jean-Félix ACQUAVIVA à Mme Véronique ARRIGHI
M. Jean-Christophe ANGELINI à Mme Julia TIBERI
M. Jean BIANCUCCI à Mme Danielle ANTONINI
Mme Valérie BOZZI à Mme Santa DUVAL
Mme Cathy COGNETTI-TURCHINI à Mme Chantal PEDINIELLI
Mme Christelle COMBETTE à M. Xavier LACOMBE
Mme Lisa FRANCISCI-PAOLI à M. Petru Antone FILIPPI
M. Jean-Charles GIABICONI à M. Hervé VALDRIGHI
M. Pierre GUIDONI à M. Didier BICCHIERAY
Mme Vanina LE BOMIN à M. Saveriu LUCIANI
M. Ghjuvan'Santu LE MAO à Mme Paula MOSCA
M. Don Joseph LUCCIONI à Mme Françoise CAMPANA
Mme Marie-Thérèse MARIOTTI à Mme Marie-Anne PIERI

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS à Mme Nadine NIVAGGIONI
M. Jean-Paul PANZANI à Mme Eveline GALLONI D'ISTRIA
M. Antoine POLI à M. Pierre POLI
M. Paul QUASTANA à Mme Marie-Claude BRANCA
M. Joseph SAVELLI à Mme Anne-Laure SANTUCCI
M. Jean-Louis SEATELLI à M. Jean-Michel SAVELLI
Mme Charlotte TERRIGHI à M. Georges MELA

ETAIT ABSENTE : Mme

Vanina BORROMEI

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IVème partie, et notamment ses articles L. 4421-1 à L. 4426-1 et R. 4425-1 à D. 4425-53,
- VU** la délibération n° 21/119 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le cadre général d'organisation et de déroulement des séances publiques de l'Assemblée de Corse, modifiée,
- VU** la délibération n° 21/195 AC de l'Assemblée de Corse du 18 novembre 2021 adoptant le règlement budgétaire et financier de la Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n° 24/035 AC de l'Assemblée de Corse du 28 mars 2024 adoptant le Budget Primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2024,
- VU** la délibération n° 24/099 AC de l'Assemblée de Corse du 26 juillet 2024 approuvant le Budget Supplémentaire de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2024,
- SUR** rapport du Président du Conseil exécutif de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

À l'unanimité,

ARTICLE PREMIER :

PREND ACTE du rapport d'information du Président du Conseil exécutif de Corse relatif à la modernisation du Lycée professionnel Maritime et Aquacole de Bastia : Développement d'une filière d'excellence des métiers de la mer.

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 19 décembre 2024

La Présidente de l'Assemblée de Corse,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. A. Maupertuis', written in a cursive style.

Marie-Antoinette MAUPERTUIS

ASSEMBLEE DE CORSE

4 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2024

REUNION DES 19 ET 20 DÉCEMBRE 2024

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

**RAPORTU D'INFURMAZIONE - MUDERNIZAZIONE DI U
LICEU PRUFESSIUNALE MARITTIMU È ACQUACOLU DI
BASTIA - SVILUPPU DI UNA FILIERA D'ECCELLENZA DI I
MISTIERI DI U MARE**

**RAPPORT D'INFORMATION - MODERNISATION DU
LYCÉE PROFESSIONNEL MARITIME ET AQUACOLE DE
BASTIA - DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIÈRE
D'EXCELLENCE DES MÉTIERS DE LA MER**

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Depuis de nombreuses années, la Collectivité de Corse a placé l'éducation au cœur de son action politique, consciente que l'avenir de notre société repose sur la qualité de l'enseignement et une véritable égalité des chances.

Le rapport d'information relatif à l'éducation et à la formation, présenté à la session de l'Assemblée de Corse au mois de septembre dernier rappelait cet engagement.

Le rapport proposé aujourd'hui a pour objectif de porter à la connaissance de l'Assemblée l'action menée ces dernières années par le Conseil exécutif de Corse afin de moderniser le Lycée professionnel maritime et aquacole Jacques Faggianelli, mais également de structurer, en Corse, un véritable pôle d'excellence des métiers de la mer.

Cet objectif qui s'inscrivait parfaitement dans le projet politique porté par le Conseil exécutif a donc immédiatement bénéficié du soutien de notre institution. Neuf ans après la naissance d'une ambition, ce rapport souhaite rappeler le chemin parcouru.

1. Historique du projet

L'établissement a ouvert en 1965 et les premiers gros travaux portant sur son extension ne furent réalisés qu'en 1995 portant sa surface à 2 300 m².

Consciente de la nécessité de moderniser le Lycée professionnel maritime et aquacole, le 29 octobre 2015, l'Assemblée de Corse a approuvé à l'unanimité (délibération n° 15/272 AC) le projet de réhabilitation global de l'établissement en souhaitant inscrire ce chantier dans le respect des règles architecturales permettant une intégration optimale des bâtiments dans le cadre historique de la Citadelle de Bastia.

En 2016, en complément du projet de réhabilitation, la communauté éducative du lycée s'est fortement mobilisée afin de participer à la transformation d'un établissement vétuste et obsolète, notamment dans de nombreux domaines techniques, en un établissement d'excellence ancré dans son territoire et attractif, où les élèves seront accueillis après une orientation par choix et non plus par défaut.

La surélévation des ateliers et celui de la reconstruction sur site du bâtiment pédagogique de lutte contre les incendies deux éléments clefs du projet initial, ont cependant fait l'objet de deux procédures contentieuses initiées par l'association « A Citadella ». Cette dernière contestait notamment le projet de surélévation de l'établissement le jugeant inesthétique et architecturalement peu ou mal intégré.

Désireux que le projet de développement du Lycée maritime de Bastia se fasse dans la concertation la plus large possible avec l'ensemble des riverains de la citadelle et en apporte une plus-value incontestable, y compris esthétique, architecturale et en termes d'accès amélioré du public à un site exceptionnel, le Conseil exécutif a engagé et poursuivi des discussions avec l'association et les riverains opposés au projet initial, aux fins notamment d'intégrer aussi largement que possible leurs demandes et préconisations dans le projet de réhabilitation du lycée maritime de Bastia.

Après plusieurs mois de négociation, un protocole transactionnel avec l'association « A Citadella » a été approuvé par l'Assemblée de Corse lors de la session du mois de février 2021 (délibération n° 21/33 AC). Dans le cadre de ce protocole, signé le 6 juillet 2021, le projet de surélévation a été revu conformément à la volonté des riverains et la reconstruction du bâtiment pédagogique de lutte contre les incendies a été actée sur un autre site mis à la disposition par la ville de Bastia : l'Arinella.

2. Les trois axes stratégiques du projet

La modernisation du lycée maritime et le développement d'une filière d'excellent s'inscrivent dans un contexte historique, territorial et économique.

- Historique car Bastia et le Cap Corse ont toujours eu une relation privilégiée avec la mer, le Cap Corse a été longtemps une terre de pêcheurs et de commerce faisant face à l'Italie voisine.
- Territorial car au Nord de l'établissement le Parc marin du Cap Corse et de l'Agriate vaste de 6 830 km², est le plus grand Parc marin de France métropolitaine. Bordé par 27 communes, sur un linéaire côtier de 225 km, il a pour objectifs fondamentaux de mieux connaître et protéger le milieu marin mais aussi soutenir le développement durable des activités maritimes. Plus au Sud, à Biguglia au milieu de l'Étang de Chjurlinu, la plateforme de recherche scientifique Stella Mare de l'Università di Corsica s'investit dans le domaine de l'ingénierie écologique marine et littorale en Méditerranée et constitue un pont entre la science, les pêcheurs, les aquaculteurs et l'environnement.
- Économique car depuis cinquante ans, la mondialisation a engendré un accroissement exponentiel du transport de marchandises dans le monde. Le transport maritime y joue un rôle prépondérant en assurant à lui seul plus de 80 % du commerce mondial. Les perspectives d'emploi à forte valeur ajoutée dans le secteur sont donc importantes, y compris en Corse au sein des compagnies qui desservent notre île.

Aussi, le projet du lycée maritime a pris forme autour de trois axes stratégiques :

- un enrichissement de la carte des formations initiales et le développement de la formation professionnelle ;
- le développement de partenariats ;
- une rénovation/modernisation de l'établissement.

Un enrichissement de la carte des formations initiales et le développement de la formation professionnelle.

À partir de 2019, l'établissement a su créer un pôle de formation professionnelle proposant de nombreuses formations maritimes accessibles en formation continue :

des formations longues comme le brevet de Capitaine 200 permettant notamment d'occuper les fonctions de commandant ou patron sur tout navire de moins de 100 tonneaux de jauge et navigant à moins de 20 milles des côtes, mais aussi des formations spécifiques permettant aux marins de maintenir leurs compétences professionnelles. 12 formations professionnelles continues sont ainsi dispensées.

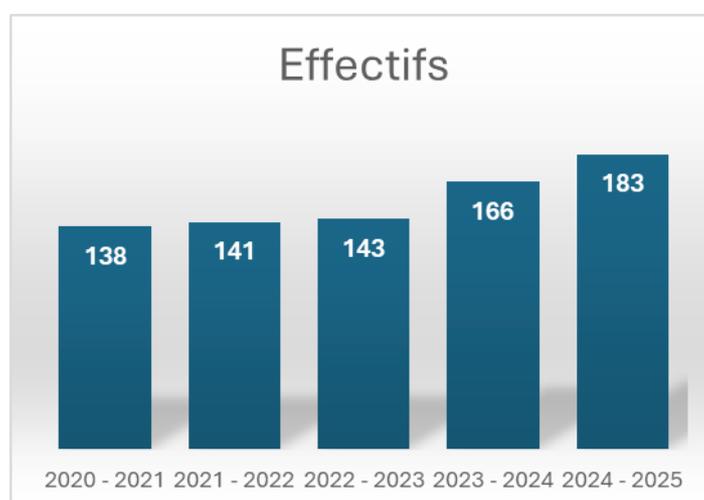
Ainsi en 2023, 564 actions de formations réalisées avec la délivrance de titres professionnels et de certificats sécurités. En 2024, 552 actions de formations réalisées avec de la délivrance de titres professionnels et de certificats sécurités. (Statistiques hors partenaires)

Concernant la formation initiale, l'établissement propose :

- un CAP Maritime ;
- un Baccalauréat Professionnel Pont ;
- un Baccalauréat Professionnel Machine ;
- un Baccalauréat Professionnel Pêche.

Depuis la rentrée 2022, un BTS PGEM (Pêche et Gestion de l'Environnement Marin) offre la possibilité de poursuivre des études supérieures permettant notamment d'exploiter de façon rationnelle et durable les ressources, traiter, valoriser et commercialiser les captures et les produits mais aussi gérer une entreprise ou une activité de tourisme liée au milieu marin. Le taux de réussite au BTS en 2024 était de 100 % et supérieur à 92 % pour l'ensemble des formations.

Les effectifs sont en **augmentation (+ 11,6 %)**, avec en 2024-2025, **183 élèves** dont 10 filles et 77 internes. Il est intéressant de noter que cette augmentation correspond d'ailleurs à la mise en œuvre du projet de modernisation de l'établissement.



Les liens forts avec les acteurs du tissu maritime (Corsica Linea, La Méridionale, CMA CGM et les vedettes à passagers...) permettent à ces jeunes d'**intégrer le monde du travail avec un taux d'insertion supérieur à 95 %** et un salaire moyen en début de carrière autour de 2 000 € net.

Aujourd'hui, l'établissement travaille sur le projet d'ouverture à la rentrée 2025 d'une section Officier Chef de Quart Passerelle International (OCQPI) - Capitaine 3000 - Grade Licence. L'ouverture de cette formation d'excellence, actuellement délivrée uniquement sur le continent par l'École Nationale Supérieure Maritime (ENSM), constitue une véritable opportunité pour le développement de notre territoire dans

son ensemble.

La formation d'OCQPI permet aux étudiants diplômés d'accéder à des fonctions à responsabilité, avec des salaires élevés (3 000 € net dès les premiers contrats) et des possibilités d'évolution favorisant leur développement. À l'échelle mondiale et méditerranéenne, la recherche d'officiers pour leurs navires est cruciale pour les armateurs.

L'ouverture à la rentrée 2025 prévoit une promotion annuelle de 24 élèves.

Convaincu par la demande des armateurs et la capacité du lycée professionnel et aquacole de Bastia à réaliser cette formation, le Directeur de la Direction Interrégionale de la Mer Méditerranée et Directeur Général de l'ENSM soutiennent fortement cette démarche auprès de la Direction Générale des Affaires maritimes, de la Pêche et de l'Aquaculture. La Collectivité de Corse s'est bien entendu associée à cette initiative.

L'établissement se verra ainsi confier la compétence de former des officiers.

Le développement de partenariats

Depuis 2016, le lycée maritime a souhaité et su initier différents partenariats participant au renforcement du développement de l'établissement.

- Des partenariats avec les compagnies maritimes

Débuté dès l'année 2016 avec la Corsica Linea puis en 2024 avec La Méridionale et le groupe CMA - CGM (Compagnie Maritime d'Affrètement - Compagnie Générale Maritime), ce rapprochement permet la mise en place :

- de stages embarqués des élèves ;
- de sessions de formation des marins au sein du lycée, dans le respect réglementaire des cycles de formations prévus, tout au long de leur vie professionnelle pour le renouvellement de leurs titres ;
- un soutien à l'enseignement maritime grâce à la taxe d'apprentissage.

Quelques chiffres peuvent être communiqués.

Pour la Corsica Linea :

- Recrutement issu du lycée maritime 2023 : 26 élèves (12 au service navigation + 14 au service machine).
- Recrutement issu du lycée maritime 2024 : 25 élèves (10 au service navigation + 15 au service machine).
- Stages des élèves embarqués sur les navires en 2023 : 52 élèves embarqués (27 au service navigation + 25 au service machine).
- Stages des élèves embarqués sur les navires en 2024 : 60 élèves embarqués (37 au service navigation + 23 au service machine).
- Actions de formation délivrées par le lycée maritime aux personnels compagnie en 2023 : 395 formations.
- Actions de formation délivrées par le lycée maritime aux personnels compagnie en 2024 : 398 formations.

- À partir de 2025 mise en place de nouvelles formations (Gaz, Formation plage de manœuvre...).
- Taxe apprentissage 2023 : 27 705,98 €.
- Taxe d'apprentissage 20024 : 33 070,39 €.

Pour La Méridionale :

- Recrutement issu du lycée maritime 2023/2024 : 33 élèves (19 au service navigation + 14 au service machine).
- Stages des élèves embarqués sur les navires en 2023/2024 : 33 élèves embarqués.
- Actions de formation délivrées par le lycée maritime aux personnels compagnie en 2023 : 70 formations.
- Actions de formation délivrées par le lycée maritime aux personnels compagnie en 2024 : 120 formations.
- À partir de 2025 forte augmentation du nombre de formation et mise en place de nouvelles formations (Gaz, Formation plage de manœuvre...).
- Taxe d'apprentissage 2024 : 24 806.99 €.

Ces collaborations permettent ainsi de dynamiser le secteur maritime insulaire, en offrant aux jeunes et aux professionnels en exercice des opportunités de carrière et d'évolution.

- Des projets européens, par exemple le projet I-YEP « Improving Yachting Excellence Profiles »

Le projet I-YEP, financé par le programme transfrontalier Interreg Maritime Italie-France 21-27, a pour objectif de renforcer la formation de profils d'excellence pour le secteur du yachting, plus particulièrement les formations de cuisinier de navire, steward de navire, steward de terre et mécanicien de yacht, et ce, afin de consolider la complémentarité entre la demande et l'offre.

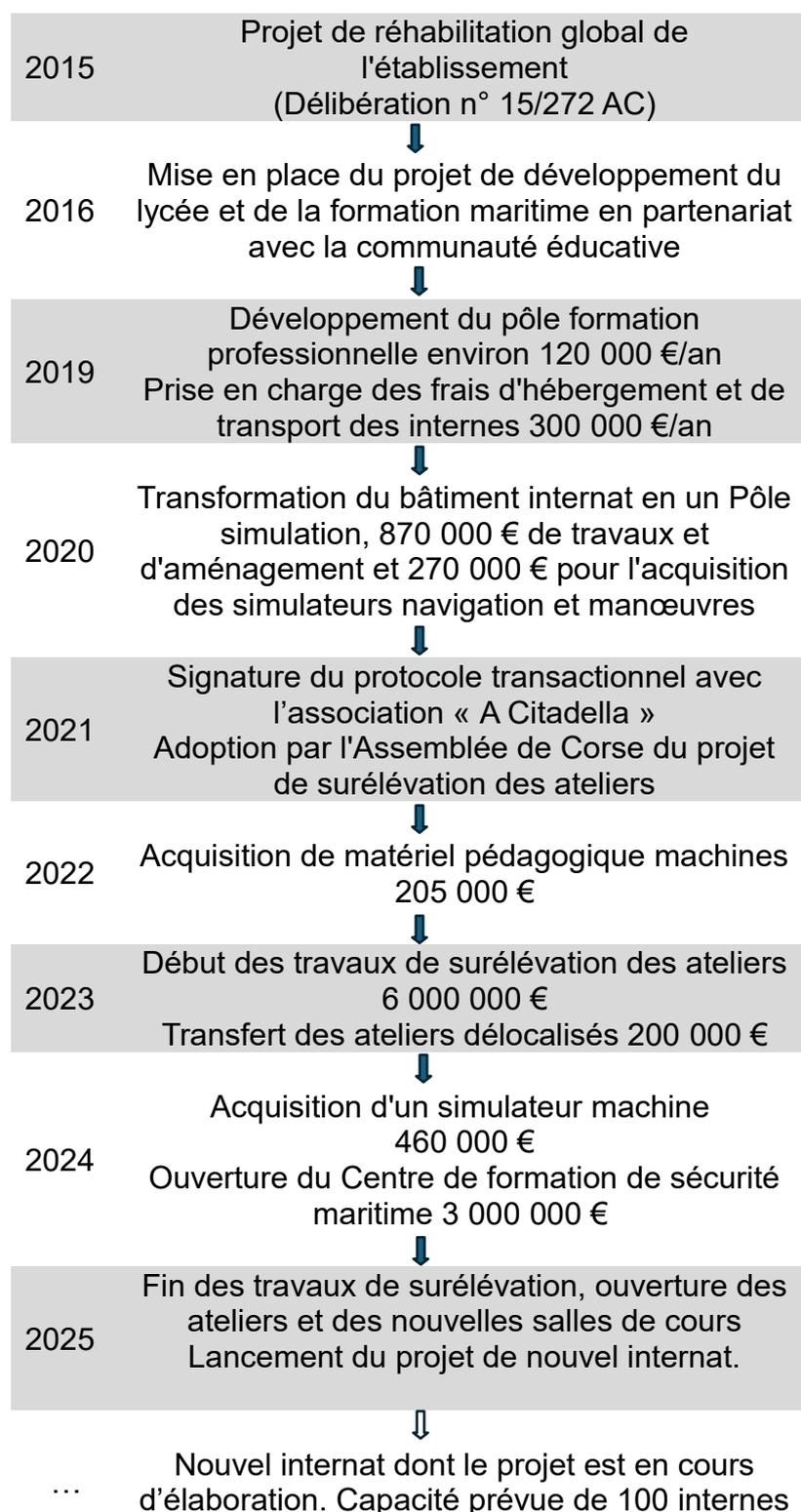
- Des conventions avec le SIS 2A et le SIS 2B, à travers la mise à disposition des installations du centre de sécurité maritime dans le cadre de la formation continue des personnels.

Une rénovation/modernisation de l'établissement

4 opérations structurantes concourent à la réalisation de cet axe stratégique :

1. la transformation du bâtiment internat en Pôle simulation ;
2. la création d'un nouveau Centre de Sécurité Maritime ;
3. la surélévation des ateliers et la création d'espaces supplémentaires d'enseignement ;
4. la réalisation d'un nouvel internat.

En complément de ces opérations bâtementaires lourdes, un plan de modernisation des équipements de l'établissement a également été mis en œuvre. Avant de détailler les deux premières réalisations importantes que sont la création du Pôle simulation et le Centre de Sécurité Maritime, le calendrier des réalisations et l'investissement financées par la Collectivité de Corse peut être rappelé.



Fin 2025, et dans l'attente d'un nouvel internat, la Collectivité de Corse aura donc consacré près de 13,5 M€ pour le développement du lycée maritime et aquacole.

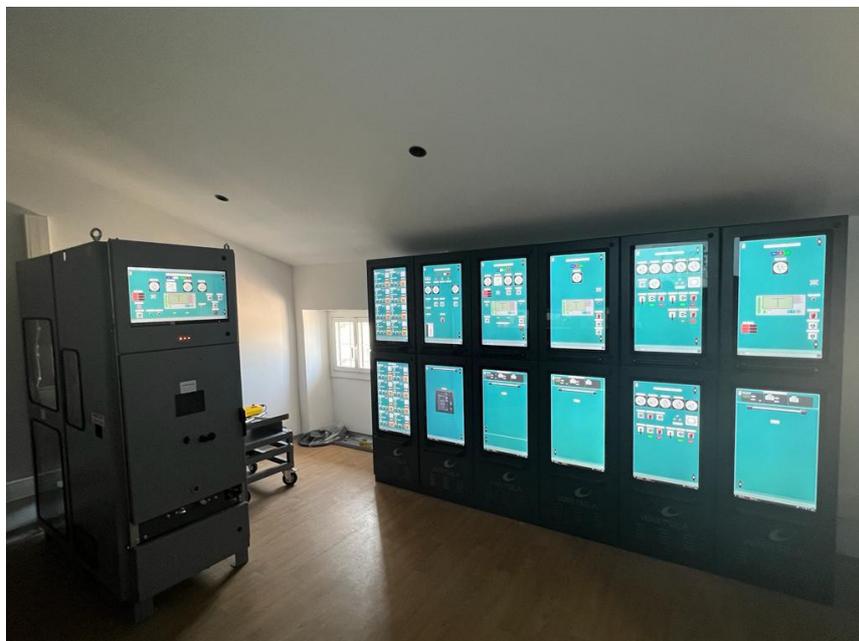
Le pôle Simulation

Fin 2020, le lycée maritime de Bastia a mis en service son Pôle simulation. Cet espace pédagogique de trois niveaux, situé dans l'enceinte de l'établissement, regroupe plusieurs salles de cours, des bureaux ainsi que des simulateurs :

- 4 salles de cours ;
- 1 salle de réunion et multimédia ;
- 3 bureaux dédiés aux enseignants par pôle d'activité et 1 bureau du service de la vie scolaire ;
- 1 simulateur Navigation et manœuvres équipé d'un mini-bridge et de 4 postes élèves ;
- 1 simulateur SMDSM (système mondial de détresse et de sécurité en mer) , doté de 6 postes élèves ;
- 1 simulateur Machines.



Simulateur navigation



Simulateur Machines

Le centre de sécurité maritime

Inauguré le 15 novembre 2024, le centre de sécurité maritime est situé sur une

parcelle de plus de 3 000 m² mise à disposition par la ville de Bastia, le centre dispose de tous les équipements indispensables à son exploitation : enceinte sécurisée, voirie et réseau d'éclairage, 30 places de stationnement, zone de retournement, bassin technique, bâtiment annexe avec ses vestiaires mais aussi un espace pédagogique performant, durable et intégré dans son environnement.

Tous les élèves du lycée maritime de Bastia, issus des différentes formations (filiales commerce, pêche, mécanique navale) et les stagiaires de la formation continue pourront se former dans ce centre afin d'acquérir les compétences indispensables au métier de marin et à la gestion de la sécurité à bord des navires. Il est composé de différents plateaux pédagogiques, destiné à réaliser des formations spécifiques (3 formations certifiantes) et des activités pratiques métiers, en lien avec les nombreuses compétences exigées par les référentiels d'enseignement, permettra de délivrer une formation de qualité.

Il est aujourd'hui le centre de sécurité maritime le plus moderne de France et l'un des plus performant d'Europe. Il est structuré en 5 espaces pédagogiques et techniques :

un simulateur incendie conçu sur le modèle architectural d'un navire, une plateforme de mise à l'eau de moyens de sauvetage avec une zone de rassemblement, une plage de manœuvre avant équipée d'appareils de manœuvres, un hangar destiné aux travaux pratiques de maintenance et d'entretien de coque, un espace pédagogique composé de deux salles de cours pour l'enseignement théorique complété de vestiaires techniques.

Le simulateur incendie

Réalisé par l'entreprise « KFT Fire Training », référant dans le domaine de l'entraînement intensif au feu (réalisation du centre de formation du CETIS de Marseille, du centre de formation de l'OTAN en Espagne...), il recrée les conditions extrêmes spécifiques aux différents types de feux rencontrés dans le domaine maritime. Le simulateur est composé de la manière suivante :

- des compartiments, Local Cale / Garage équipé de cloison amovible, de moyen d'extinction fixe comme l'eau pulvérisé et la mousse haut foisonnement, Compartiments machine et ateliers, Auxiliaire avant, Locaux de vie et timonerie ;
- des points feux, le simulateur dispose de 6 points feux répartis dans les compartiments, avec feu de moteur de propulsion et de propulseur d'étrave, feu sous parquet, feu de tableau électrique, feu armoire peinture et feu de cuisine ;
- des dispositifs Fumées, les locaux sont tous équipés de générateur de fumée froide ;
- des points accès : les compartiments disposent de nombreux points d'accès avec des circulations horizontales (portes étanches et à volant) et verticales (échelles et escalier).

Le simulateur incendie permet de parfaire les compétences en matière de gestion de lutte contre les incendies à bord des navires, la pratique au cœur de cette espace associé au cours théorique va permettre aux élèves et stagiaires d'obtenir l'UV Qualification de Base à la Lutte Incendie (QBLI) et le Certificat Qualification Avancé à la Lutte Incendie (CQALI).



La plateforme de mise à l'eau

Elle se situe est dans le prolongement du simulateur incendie. Cette configuration permet de créer une grande zone de rassemblement sur deux niveaux et d'assurer la continuité pédagogique.

Pour permettre la mise à l'eau des moyens de sauvetage, la plateforme surplombe un grand bassin de 320 m² équipé d'un système de traitement des eaux pour respecter la norme eau de baignade et permettre la réalisation de la partie survie en mer de l'UV Techniques Individuels de Survie (TIS).

La plateforme est composée de la manière suivante :

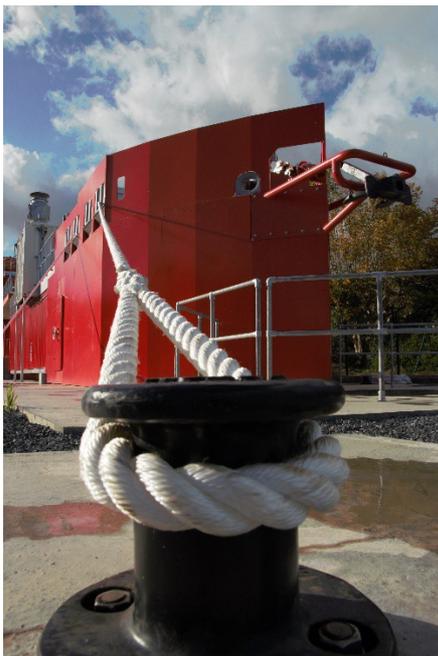
- Mise à l'eau de l'embarcation de sauvetage : le dispositif est composé d'un bossoir à gravité pivotant, permettant de déployer l'embarcation conformément à la procédure de mise à l'eau réglementaire des navires à passagers.
- Radeau sous grue : une grue orientable équipe le pont pour permettre la mise à l'eau d'un radeau de sauvetage, en accord avec les procédures d'évacuation des navires cette dernière peut être manipulé sans énergie, uniquement à la main pour permettre la mise à l'eau en accord avec la réglementation.
- Canot de secours : La grue orientable utilisée pour le radeau est également équipée d'un moteur électrique et d'un accumulateur hydraulique pour permettre la mise à l'eau du canot de secours.

La plateforme de mise à l'eau des moyens de sauvetage répond aux normes de la convention SOLAS pour la délivrance des Certificat Aptitude à l'Exploitation des Embarcations des Radeaux de Sauvetage (CAEERS) et la pratique des Techniques Individuelles de Survie.



La plage de manœuvre avant

Disposée au niveau de l'étrave du simulateur incendie, destinée à réaliser des mises en situation de matelotage et manœuvre, est composée de deux treuils avec poupée, d'un guindeau avec double poupée et d'un ensemble d'accessoires de pont dont une ancre avec l'ensemble de la chaîne de mouillage. Ces installations vont permettre de mettre en place des formations adaptées aux spécificités de cette zone particulièrement accidentogène sur les navires.



Le bâtiment annexe

Erigé à proximité des installations techniques, il accueille différents locaux complétant ainsi les installations du centre : 2 salles de cours de 40 m², une zone d'accueil avec sanitaires, une zone composée de deux vestiaires dont une technique pour la préparation des équipes incendie lors des exercices. Ces espaces ont été configurés pour apporter aux formations toutes l'ergonomie nécessaire à la dispense de formations de qualité. Les salles cours donnent directement sur les espaces de formation permettant aux élèves et stagiaires de passer en un instant de la théorie à la pratique.

L'atelier

Configuré et équipé comme un chantier naval, doté de grandes ouvertures pour la réalisation de travaux pratiques d'entretien de coque et de maintenance. Cet espace permettra aux enseignants de mettre en place des formations dédiées à parfaire des compétences attendues par le tissu professionnel : conception et réparation de coque en composite, entretien et peinture sur support composite et acier....

Le centre de sécurité maritime constitue un outil de perfectionnement aux métiers de la mer à l'écoute des professionnels. Il permettra au lycée maritime et aquacole de Bastia de poursuivre le développement de liens avec les acteurs du tissu maritime insulaire et méditerranéen. Le site va permettre de renforcer également la formation des marins. En plus des formations sécurité certifiantes, l'écoute des attentes des professionnels du maritime va permettre de structurer un catalogue de formation avec des thématiques comme la gestion des risques et des techniques en matière d'amarrage ou l'entretien des installations techniques.

Ce site immersif va permettre aux élèves et enseignants de travailler en équipage à la mise en place de périodiques et travaux de maintenance, de professionnaliser davantage en synergie avec le monde maritime. Au-delà des acteurs du maritime, le lycée va collaborer avec les SIS de Corse pour mettre en place des formations et travaux pour parfaire la maîtrise des risques incendie sur les navires.

La polyvalence et la qualité du Centre de Sécurité Maritime, déjà reconnu par les acteurs de la mer, témoignent de l'importance de la formation et du maritime dans le développement social et économique du territoire.

En annexe de ce rapport, un document plus détaillé présente de centre de sécurité maritime du lycée Jacques Faggianelli.

Concernant **la surélévation des ateliers** sur le site de la Citadelle de Bastia, le gros œuvre avec notamment le renforcement des fondations est terminé. Le second œuvre a débuté. Conformément au protocole d'accord, l'ancien bâtiment « simulateur incendie » dit « Baudouin » sera supprimé et démolit dans les prochaines semaines. Le rempart historique sera alors remis en l'état. Le libre accès des piétons dans la continuité de la rue du Dragon jusqu'à l'angle Nord-Est du rempart avec accès total au rempart Nord et accès partiel pour rempart Est sera rétabli. Le bâtiment rénové sera livré à la fin de l'année 2025.



Surélévation des ateliers - Décembre 2024

Le dernier projet important permettant de finaliser la rénovation globale de l'établissement initiée il y a presque 10 ans concerne **l'internat**.

Ce dernier, initialement présent sur le site des Turquines, étaient devenu obsolète et de capacité insuffisante. Le bâtiment a été transformé en pôle de simulation et les élèves accueillis à l'extérieur de l'établissement sur le site du couvent Saint Hyacinthe à Santa Maria di Lota. Cette solution transitoire et coûteuse en transport et en hébergement, environ 300 000 € par an, ne doit plus s'éterniser.

Dans un premier temps et à la suite de la livraison dans les prochaines semaines de l'internat d'excellence de la cité scolaire de Corti, la Collectivité de Corse récupèrera un internat modulaire. Il est donc envisagé de réutiliser ces infrastructures acquises par la Collectivité de Corse et, dès 2025, de les mettre à la disposition du lycée maritime.

Dans un second temps, et dès les prochaines semaines, des études relatives à l'aménagement du site du Bon Pasteur-Saint Nom de Marie, situé en contre-haut de la citadelle et propriété de la ville de Bastia, seront lancées afin d'accueillir à termes une centaine d'internes issus de toute la Corse et du continent. Ces dernières installations permettront à l'établissement de poursuivre sa dynamique en faveur du développement des formations maritimes en Corse.

Avant de conclure, il apparaît nécessaire d'évoquer un autre projet porté par l'établissement. Le 15 novembre dernier a également été baptisé **le navire de formation « zéro émission » ALBA**.

Le projet de construction d'un navire de formation zéro émission exprime la volonté de l'établissement de renforcer la promotion des métiers de la mer et de la pêche, de valoriser la qualité de l'enseignement maritime en matière de pratique sur les navires de formation et de s'inscrire comme modèle en matière de transition énergétique des navires. Ce projet ambitieux, porté et pensé par les personnels, s'est inscrit dans la

dynamique de développement de l'établissement entrepris depuis de nombreuses années avec le soutien de la Collectivité de Corse. Le choix de construire un navire innovant, doté d'un système de propulsion zéro émission renforce ainsi la démarche du lycée en faveur de la modernisation de la formation, avec un projet qui répond aux enjeux de la transition environnementale et qui permet de démontrer les compétences de l'établissement en tant qu'acteur du maritime et de l'enseignement.

Le choix de l'hydrogène comme source de propulsion, est apparu rapidement comme une évidence, permettant de répondre aux objectifs du projet. Cette technologie, électro-hydrogène, intégrée au cœur d'un navire qui répond aux obligations réglementaires est le gage d'une navigation respectueuse de l'environnement, sans émission de particules polluantes et avec une réduction considérable des nuisances sonores.

Ainsi, dans le cadre de la troisième Conférence des Nations-Unies pour l'Océan, programmé du 28 mai au 15 juin à Nice, le Lycée Maritime de Bastia, les élèves et le navire ALBA sont invités à cet évènement de renommée internationale pour représenter la formation maritime, la décarbonation des navires et mettre en avant l'engagement de la Corse en la matière.

Au-delà du maritime, cette démarche renforce la mission du lycée dans l'éducation de la jeunesse en sensibilisant le public aux enjeux de la transition écologique et du développement durable, en faisant de ses élèves les ambassadeurs de cette idéologie. La Corse, dotée de nombreuses aires marines protégées et autres sites remarquables, est le territoire le plus symbolique pour porter ce message.

La recherche d'un financement a été l'étape indispensable pour la concrétisation du projet, l'Appel à Projets France Relance, porté par la Direction Générale des Affaires Maritimes, de la Pêche et de l'Aquaculture (DGAMPA) était parmi toutes les possibilités la solution la plus pertinente, tous les axes de l'AAP correspondant parfaitement aux objectifs du lycée.

Le soutien de la Collectivité de Corse et son implication dans le projet global de l'établissement (rénovation des locaux, modernisation des équipements, enrichissement de la carte des formations) a pesé fortement lors de l'attribution, le 21 juin 2021, d'une subvention de 4 millions d'euros pour la construction du navire.

Ce nouvel outil complète ainsi le projet de développement du lycée maritime et aquacole de Bastia qui concourt à la création de pôles de formation d'excellence dans des secteurs clés indispensables au développement de la Corse. Ces pôles territoriaux devront bien entendu intégrer les formations existantes et jouer le rôle de la complémentarité tout en permettant une poursuite et une élévation du niveau des qualifications. Dans le secteur de la mer, le maintien et le développement de formations maritimes au lycée de Balagne ou à Prupia, portée par le CFA AMPARÀ participent à cet objectif.

CENTRE DE FORMATION SÉCURITÉ MARITIME

Le projet de construction d'un centre de sécurité maritime, sur le site de l'Arinella, exprime la volonté du Lycée Professionnel Maritime de Bastia de renforcer la promotion des métiers de la mer et la qualité de l'enseignement maritime dans le domaine de la sécurité.

Ce centre de sécurité pluridisciplinaire, est composé de différents plateaux pédagogiques, destinés à réaliser des formations spécifiques STCW et des activités pratiques métiers. En lien avec les compétences exigées par les référentiels d'enseignement, il permet de délivrer une formation de qualité.

Il est constitué de 5 espaces pédagogiques et techniques : un simulateur incendie conçu sur le modèle architectural d'un navire, une plateforme de mise à l'eau de moyens de sauvetage avec une zone de rassemblement, une plage de manœuvre avant équipée d'appareils de manœuvres, un atelier destiné aux travaux pratiques de maintenance et d'entretien de coque et un espace pédagogique avec deux salles de cours pour l'enseignement théorique et des vestiaires techniques.

DÉVELOPPER LA FORMATION EN COLLABORATION AVEC LA COLLECTIVITÉ DE CORSE

Tous les élèves du lycée maritime de Bastia, issus des différentes formations (filières commerce, pêche, mécanique navale) et les stagiaires de la formation continue pourront se former dans ce centre afin d'acquérir les compétences indispensables au métier de marin et à la gestion de la sécurité à bord des navires.

Le projet, financé par la Collectivité de Corse, à hauteur de 3 millions d'euros, a permis la réalisation d'une structure dotée d'équipements à la pointe de la technologie.

Basé sur une parcelle de plus de 3000 m², le centre disposera de tous les équipements indispensables à son exploitation : enceinte sécurisée, voirie et réseau d'éclairage, 30 places de stationnement, zone de retournement, bassin technique, bâtiment annexe avec ses vestiaires... La région a pris soin de créer un espace pédagogique performant, durable et intégré dans son environnement.

La Collectivité de Corse a réitéré son engagement dans le développement du lycée maritime de Bastia en le dotant d'installations techniques de qualité qui compléteront les ateliers en cours de rénovation.



UN OUTIL DE PERFECTIONNEMENT AUX MÉTIERS DE LA MER, À L'ÉCOUTE DES PROFESSIONNELS

Le lycée maritime de Bastia a pour objectif de renforcer ses liens avec les acteurs du tissu maritime insulaire et méditerranéen. Fort de la réussite du partenariat solide et historique avec la Corsica Linea, le lycée a signé en Septembre 2024 une convention avec La Meridionale et la CMA CGM, avec pour ligne conductrice l'intention de favoriser l'insertion des élèves dans le monde professionnel. Le centre va permettre de renforcer la formation des marins de ces compagnies mais également sur l'ensemble de l'île. En complément des formations sécurité certifiantes, en adéquation avec les attentes des professionnels du maritime, le lycée va développer le catalogue de formation avec des thématiques telles que: la gestion des risques et des techniques en matière d'amarrage ou l'entretien des installations techniques...

Les élèves et enseignants travailleront en équipage à la mise en place de périodiques de maintenance en synergie avec les professionnels. Au-delà du maritime, le lycée collaborera avec le SIS de Corse pour mettre en place des formations et des travaux pour parfaire la maîtrise des risques incendies sur les navires. L'impact du Centre de Formation Sécurité Maritime témoigne de l'importance de la formation et du monde maritime dans le développement social et économique du territoire.



CENTRE DE FORMATION SÉCURITÉ MARITIME



LA CONFIGURATION DU CENTRE

Le Centre de Formation Sécurité Maritime est configuré pour répondre aux attentes du lycée maritime de Bastia et aux exigences réglementaires en matière d'architecture et de sécurité. Il est composé des installations suivantes :

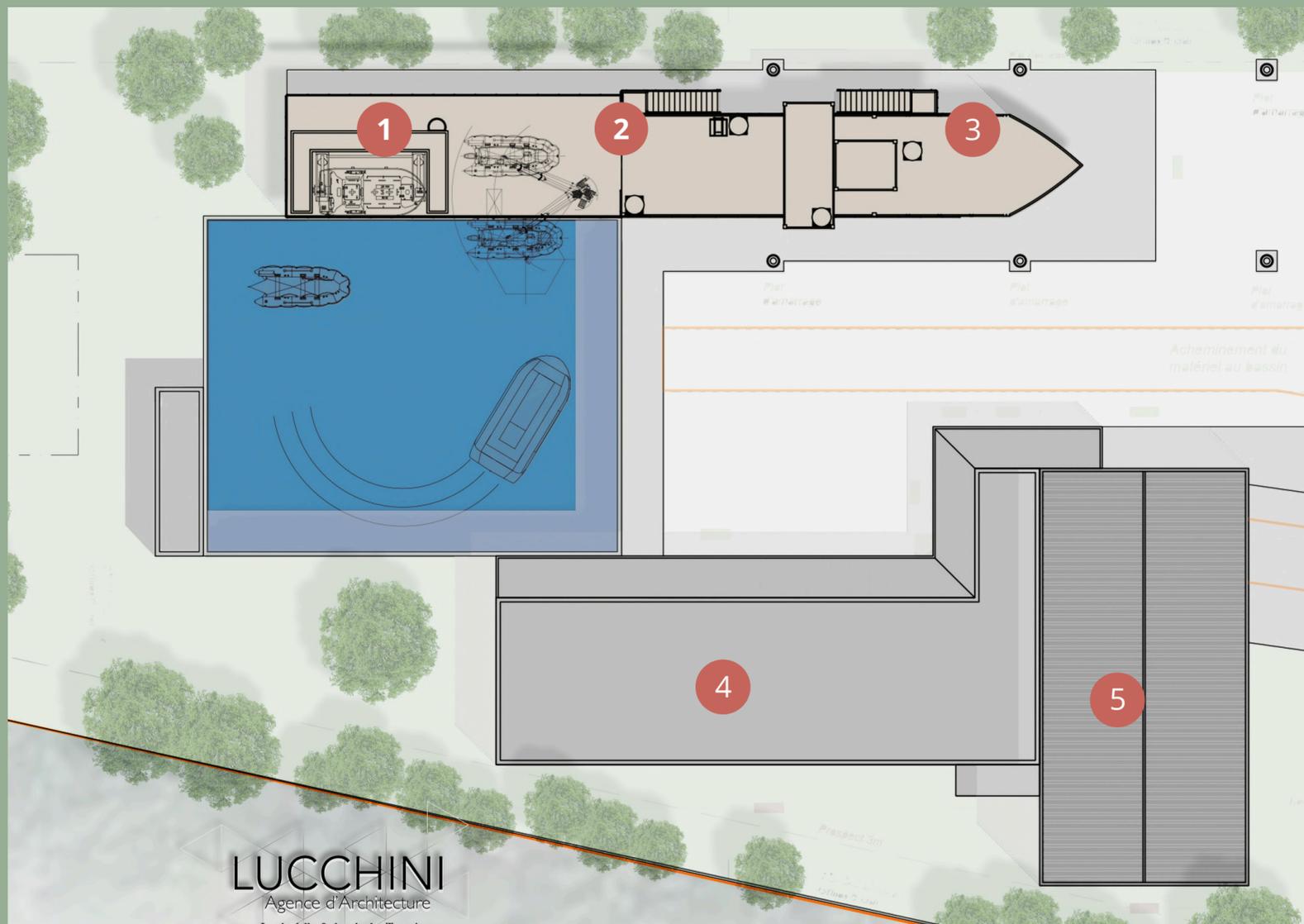
1 La plateforme de mise à l'eau

Réalisée dans le prolongement du simulateur incendie afin de créer une zone de rassemblement sur deux niveaux et d'assurer la continuité pédagogique. Pour la mise à l'eau des moyens de sauvetage, la plateforme surplombe un bassin de 320 m² équipé d'un système de traitement des eaux afin de respecter la norme eau de baignade et ainsi permettre la réalisation de la formation UV Techniques Individuels de Survie (TIS).

La plateforme est composée de la manière suivante :

- Embarcation de sauvetage : le dispositif est composé d'un bossoir à gravité pour déployer l'embarcation conformément à la procédure de mise à l'eau réglementaire des navires à passagers.
- Radeau sous grue : une grue orientable équipe le pont pour la mise à l'eau d'un radeau de sauvetage. Selon les procédures d'évacuation des navires, cette dernière doit être manipulée sans énergie, uniquement de façon manuelle pour permettre la mise à l'eau.
- Canot de secours : La grue orientable utilisée pour le radeau est également équipée d'un moteur électrique et d'un accumulateur hydraulique pour déployer le canot de secours.

La plateforme de mise à l'eau des moyens de sauvetage répond aux normes du Code LSA et de la convention SOLAS pour la délivrance des Certificat Aptitude à l'Exploitation des Embarcations des Radeaux de Sauvetage (CAEERS) et la pratique de l'UV TIS.



2 Le Simulateur Incendie

Pensé pour récréer les conditions extrêmes spécifiques aux différents types de feux rencontrés dans le domaine maritime, le simulateur incendie est composé de la manière suivante :

- Compartiments : Local Cales / Garage équipé de cloisons amovibles, de moyens d'extinction fixes comme l'eau pulvérisée et la mousse haut foisonnement. Compartiments machines et ateliers, auxiliaires avant, locaux de vie et timonerie.
- Points feux : le simulateur dispose de 6 points feux répartis dans les compartiments, avec feu de moteur de propulsion et de propulseur d'étrave, feu sous parquet, feu de tableau électrique, feu d'armoire, de peinture et feu de cuisine.
- Fumées : les locaux sont tous équipés de générateur de fumée froide.
- Points accès : les compartiments disposent de nombreux points d'accès avec des circulations horizontales (portes étanches et à volant) et verticales (échelles et escalier)

L'objectif du simulateur permet de parfaire les compétences en matière de lutte contre les incendies à bord des navires. La pratique dans cet espace associée aux cours théoriques permettront aux élèves et stagiaires d'obtenir l'UV Qualification de Base à la Lutte Incendie (QBLI) et le Certificat Qualification Avancée à la Lutte Incendie (CQALI).

3 La Plage de Manœuvre avant

Située à l'étrave du simulateur incendie pour des mises en situation de matelotage et manœuvre, elle est composée de 2 treuils avec poupée, d'un guindeau avec double poupée et d'un ensemble d'accessoires de pont dont une ancre avec sa ligne de mouillage. Des formations spécifiques à cette zone accidentogène vont être dispensées.

4 Le bâtiment annexe pédagogique

A proximité des installations techniques, il accueille : 2 salles de cours de 40 m², une zone d'accueil, 2 vestiaires dont un technique pour la préparation des équipes incendie lors des exercices. Ces espaces sont configurés pour apporter toute l'ergonomie nécessaire à la dispense de formations de qualité. Les salles de cours donnent directement sur les espaces de formation pour passer en un instant de la théorie à la pratique.

5 L'Atelier

Configuré comme un chantier naval et doté de grandes ouvertures pour la réalisation de travaux pratiques d'entretien de coque et de maintenance, cet espace permettra aux enseignants de dispenser des formations dédiées au perfectionnement des compétences attendues par les professionnels : conception, réparation de coque, entretien et peinture sur composite et acier....

